

Quels sont les modes de consultation ?

Lorsque les documents sont librement consultables, plusieurs modes sont envisageables.

La consultation gratuite sur place

La consultation sur place s'effectue dans les locaux dévolus à chaque collection, dans la limite des places disponibles. Elle nécessite de prendre au préalable un rendez-vous par courriel.

Service des archives

EFA - Archives
6, rue Didotou
10680 ATHÈNES
GRÈCE

+30 210 36 79 995

archives@efa.gr

La salle de consultation est ouverte **du lundi au vendredi, de 9h à 15h.**

L'ouverture au public du service et, plus largement, de l'EFA, est susceptible de varier.

Vérifiez les annonces de l'établissement sur le [site internet de l'EFA](#).

La consultation sur place est soumise à l'acceptation du [règlement de salle de consultation](#).

La consultation sous forme de reproduction

Elle n'est possible que :

- dans le cas d'un document administratif, **sous réserve des droits de propriété littéraire et artistique** ;
- et si **l'état du document** permet sa reproduction.

Cette reproduction **pour usage personnel** est réalisée aux frais du demandeur, et dans la limite des possibilités techniques de l'administration, sur un support identique à celui utilisé par l'administration. Dans le cas de documents numériques natifs ou déjà numérisés, l'envoi se fait gratuitement par voie électronique (cf. [Tarifs de reproduction](#),

délibération CA du 18 juin 2019, partie « reproduction pour étude et usage personnel »).

Pour les demandes de reproduction pour publication, consultez la fiche [Reproduire des archives](#).

La consultation gratuite en ligne

Certains documents sont dès à présent consultables à distance via la base de gestion des archives [Archimage](#).

Révision #6

Créé 2023-12-01 09:06:19 EET par Marie Stahl

Mis à jour 2026-01-15 12:17:43 EET par Marie Stahl